



# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

## Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

### Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 11-09-2025 /

Dossier complet le : 17-09-2025 /

N° d'enregistrement : 005498/KK P

## 1 Intitulé du projet

Projet de parc solaire au sol de moins de 1 MWc sur la commune d'Etriche

## 2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

### 2.2 Personne morale

Dénomination

SOLEIL DU MIDI DEVELOPPEMENT

Raison sociale

SOLEIL DU MIDI DEVELOPPEMENT

N° SIRET

52917715600013

Type de société (SA, SCI...)

Societes

Représentant de la personne morale ☐ Madame

☒ Monsieur

Nom

PRADERIE

Prénom(s)

Benoit

### 3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

| N° de catégorie et sous-catégorie                                                                                                                                                                                                                              | Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie<br>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)) |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 30. Installations photovoltaïques de production d'électricité (hormis celles sur toitures, ainsi que celles sur ombrières situées sur des aires de stationnement),<br>tous Dispositifs Dont Le Prelevement Est Supérieur Ou Egal A 30 M3 Par Heure Deau De Mer |                                                                                                                                                                      |

#### 3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

☐ Oui ☒ Non

#### 3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

☐ Oui ☒ Non

### 4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Installation d'un parc photovoltaïque au sol. - Puissance : 999 kWc (< 1000kWc). - Emprise foncière (surface cloturée) : 9 846 m<sup>2</sup> (cf. annexe A3). - Surface des panneaux projetée au sol : 3 765 m<sup>2</sup>. - modules photovoltaïques composés de cellules de silicium poly ou mono cristallin, de dimensions 2,4 m x 1,3 (environ, selon constructeur), espaces sur les tables d'environ 2cm pour faciliter l'écoulement des eaux pluviales. - Système d'ancrage des structures : pieux battus. - lignes de tables espacées de 3 m à 4 m et inclinées à 15°. Hauteur d'environ 3 m et arrête basse à 1,1 m (cf. annexe A3, détail du Plan de coupe). - tranchées pour les cables internes au parc d'une profondeur d'environ 0,6 à 0,8 m et d'une largeur de 0,6 m (cf. annexe A3). Gaines posées sur lit de sable, pose d'un grillage avertisseur et remblaiement avec la terre excavée. - Cloture : grillage simple torsion galvanisée avec mailles pour passage petite faune ; hauteur : 2 m. - Installation de 3 postes de livraison de dimensions 1,2 x 0,65 x 1,5 m chacun. - Espaces de circulation internes : surfaces libres d'obstacles, de 3 m de largeur permettant la circulation des véhicules de maintenance et SDIS. Sans aménagements particuliers (pas de décaissement ni remblai compacté), perméables (cf. annexe A3). Pas de dispositifs d'éclairage. Le projet

#### 4.2 Objectifs du projet

L'installation de ce Parc solaire villageois permettra de contribuer aux objectifs de développement des énergies renouvelables (loi APER (2023), PPE, etc.) et particulièrement à l'objectif de la région Pays de la Loire de devenir une région à énergie positive en 2050. En produisant un million de kWh par an injectés sur le réseau public, l'équivalent de la consommation de 850 habitants (soit la moitié de la population d'Etriché), ce Parc solaire villageois permet de rapprocher la production de la consommation (i.e. : circuits courts). Ce parc permettra d'éviter l'émission d'environ 250 tCO<sub>2</sub> par an. Plus d'informations sur le bilan énergétique et le bilan carbone dans la notice d'incidences.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 Dans sa phase travaux

Les travaux seront réalisés en suivant plusieurs étapes, sur une durée d'environ 3 à 5 mois, en dehors des périodes sensibles pour la faune et la flore : - le nettoyage du site - la pose des clôtures - la livraison et l'installation de la base vie (environ 20 m<sup>2</sup>) - la réalisation des tranchées internes au parc et la pose des câbles - l'ancrage par pieux battus ou visse des tables photovoltaïques, afin d'éviter tout béton - l'assemblage des structures porteuses et pose des modules photovoltaïques et des onduleurs - la mise en place des locaux techniques : armoires de livraison - le raccordement du parc au réseau public d'électricité. Le raccordement au réseau électrique pour injecter l'électricité produite s'effectuera via une liaison souterraine jusqu'à la ligne HTA la plus proche (15m). Ce raccordement au réseau national fera l'objet d'une demande spécifique auprès d'ENEDIS, une fois l'autorisation obtenue. La base vie sera installée dans l'emprise clôturée et la surface nécessaire au stockage du matériel sera limitée sur les espaces de circulation, pour une installation rapide (cf. annexe facultative A6).

### 4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Le parc photovoltaïque sera exploité pendant une durée minimale de 30 ans. La phase d'exploitation nécessite des interventions sur site, évaluées entre une à deux fois par an (maintenance préventive). La vérification de la bonne production du site sera gérée à distance. Si une baisse de production apparaît, le gestionnaire du parc et son équipe de maintenance en seront informés en temps réel et pourront intervenir sur le site pour effectuer une maintenance curative. L'entretien du couvert végétal sera effectué de préférence par pâturage d'ovins, sinon par fauche mécanique. Il est à noter qu'aucun produit chimique (nettoyant panneaux solaires, désherbants, etc.) ne sera utilisé lors de la durée d'exploitation du parc solaire. Le démantèlement sera réalisé selon un ordre inverse à celui de sa construction. L'installation sera déconnectée du réseau, puis les modules seront démontés afin d'être traités dans une filière agréée (SOREN). Les structures (incluant les pieux battus) et l'ensemble des éléments techniques seront démontés et évacués vers une filière de traitement adaptée. Puis la clôture sera supprimée.

## 4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Declaration préalable : constructions, travaux, installations et aménagements non soumis à permis de construire.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

| Grandeurs caractéristiques du projet                                                                                                                                                           | Valeurs                                                                                  |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------|
| Puissance Surface cloturee Hauteur des clotures Surface projetee des modules Dimensions des postes de livraison (x3) Pieux (section U, environ 10 cm²), enfonces sur une profondeur de 1 a 2 m | (999,7, kWc) (9 846, m²) (2, m) (3 765, m²) (1,2 x 0,65 x 1,5, m) (1000, unites environ) |

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : 140 Voie : Route du Moulin d'Yvray

Lieu-dit :

Localité : 140 Route du Moulin d'Yvray 49330 Etriche

Code postal : 49330 BP : Cedex :

Coordonnées géographiques<sup>[1]</sup>

Long. : 0°27'40"O Lat. : 47°39'8"N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : Lat. :

Point de d'arrivée : Long. : Lat. :

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

Plan Local d'Urbanisme d'Etriche, approuve le 20/12/2018 : zone A revision en cours du document d'urbanisme : PLUi d'Anjou Loir et Sarthe arrete le 7/11/2024 : zone N

Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

☐Oui ☒Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

☐Oui ☐Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».**

## 5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

| Le projet se situe-t-il :                                                                                                                                        | Oui                      | Non                                 | Lequel/Laquelle ?                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|-------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?                                                              | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | La zone d'etude se situe en dehors des perimetres des ZNIEFF de type I ou II. ZNIEFF 1 la plus proche - BASSES VALLEES ANGEVINES- PRAIRIES ALLUVIALES DE LA MAYENNE, DE LA SARTHE ET DU LOIR - a 900 m<br>ZNIEFF 2 la plus proche - BASSES VALLEES ANGEVINES - a 160 m plus de details dans la notice d'incidences |
| En zone de montagne ?                                                                                                                                            | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?                                                                                                  | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | La zone d'etude n'est comprise dans aucun zonage écologique réglementaire (Natura 2000, réserve naturelle, arrêté de protection de biotope etc.).                                                                                                                                                                  |
| Sur le territoire d'une commune littorale ?                                                                                                                      | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |

| Le projet se situe-t-il :                                                                                                                                    | Oui                                 | Non                                 | Lequel/Laquelle ?                                                                                                                                                                                      |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?                                             | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                        |
| Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?                      | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | La zone d'implantation du site se situe en dehors de tout perimetre de protection de site inscrit ou classe, ou de Site Patrimonial Remarquable. MH le plus proche - Prieure de Port l'Abbe - a 2,3 km |
| Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?                                                                                                 | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Aucun habitat d'interet communautaire n'a ete observe sur le site                                                                                                                                      |
| Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Plan de Prevention du Risque Inondation de la Sarthe, approuve le 20/04/2006. Le terrain se situe en dehors des zones exposees a ce risque inondation (PPRI).                                          |
| Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?                                                                                                                        | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Plan de Prevention du Risque Inondation de la Sarthe, approuve le 20/04/2006.                                                                                                                          |
| Dans un site ou sur des sols pollués ?                                                                                                                       | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                        |
| Dans une zone de répartition des eaux ?                                                                                                                      | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                        |
| Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?                                | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                        |
| Dans un site inscrit ?                                                                                                                                       | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                        |

| Le projet se situe-t-il dans ou à proximité : | Oui                      | Non                                 | Lequel et à quelle distance ?                                                                                                                                                                                                                |
|-----------------------------------------------|--------------------------|-------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| D'un site Natura 2000 ?                       | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | La zone d'étude n'est comprise dans aucun zonage écologique réglementaire (Natura 2000, réserve naturelle, arrêté de protection de biotope etc.). Natura 2000 la plus proche - Basses vallées angevines et prairies de la Baumette - à 170 m |
| D'un site classé ?                            | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                              |

## 6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

| Incidences potentielles |                                                                                                | Oui                      | Non                                 | De quelle nature ? De quelle importance ?<br>Appréciez sommairement l'impact potentiel |
|-------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|-------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------|
| Ressources              | Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?<br>Si oui, dans quel milieu ?                           | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | L'eau de pluie permettra de nettoyer les modules naturellement.                        |
|                         | Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                        |
|                         | Est-il excédentaire en matériaux ?                                                             | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                        |
|                         | Est-il déficitaire en matériaux ?                                                              | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                        |
|                         | Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?                         | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                        |

| Incidences potentielles |                                                                                                                                                                                           | Oui                                 | Non                                 | De quelle nature ? De quelle importance ?<br>Appréciez sommairement l'impact potentiel                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
|-------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Ressources              | Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?                                                                     | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Aucun branchement a l'eau potable ou au reseau d'assainissement n'est necessaire                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|                         | Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?                     | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Un inventaire ecologique a ete realise sur site. Le terrain est particulierement anthropise (ancienne portion de route, impactee par les travaux de construction de la RD 89 et la creation de l'ouvrage d'art au-dessus de la voie ferree, ensuite utilise par une scierie pour y stocker bois et grumes). Le site n'accueille pas d'espece floristique, d'insecte ou d'amphibien protegee. Aucun enjeu                                                |
| Milieu naturel          | Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ? | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | La zone d'etude n'est comprise dans aucun zonage ecologique reglementaire (Natura 2000, reserve naturelle, arrete de protection de biotope etc.). Natura 2000 la plus proche - Basses vallees angevines et prairies de la Baumette - a 170 m. Les amenagements sont implantes principalement sur les habitats « Depots de materiaux, friches et milieux betonnes », sur un site particulierement anthropise, et dont l'emprise se limite a 1 ha. Aucune |
|                         | Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?                                                                                                      | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Site reference dans le document-cadre comme eligible a l'etude d'un projet photovoltaïque au sol. Les installations seront conformes aux caracteristiques techniques de l'arrete du 29 decembre 2023.                                                                                                                                                                                                                                                   |
| Risques                 | Est-il concerné par des risques technologiques ?                                                                                                                                          | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | La commune d'Etriche est concernee par 2 risques technologiques identifies par le site Georisques. La canalisation de transport de matiere dangereuse se trouve a 2,5 km au nord du site du projet. Un risque faible est considere. Aucun site pollue ou ancien site industriel n'est recense dans un perimetre de 200 m autour de la zone d'implantation potentielle du projet.                                                                        |
|                         | Est-il concerné par des risques naturels ?                                                                                                                                                | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | La commune d'Etriche est concernee par 7 risques naturels identifies par le site Georisques. Les risques « Remontee de nappe (inondation de caves) », « Seisme », « Mouvement de terrain », « Retrait - Gonflement des argiles » et « Radon » sont sans objet pour le present projet. La commune d'Etriche n'est pas recensee comme etant une commune exposee au risque feu de foret. La                                                                |
|                         | Engendre-t-il des risques sanitaires ?                                                                                                                                                    | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|                         | Est-il concerné par des risques sanitaires ?                                                                                                                                              | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |

| Incidences potentielles |                                                | Oui                      | Non                                 | De quelle nature ? De quelle importance ?<br>Appréciez sommairement l'impact potentiel                                                                                                                                          |
|-------------------------|------------------------------------------------|--------------------------|-------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Nuisances               | Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?   | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Les effets du projet lors de la phase chantier (temporaire, 3 a 5 mois) sont une augmentation du trafic routier aux abords du site et une perturbation ponctuelle de la circulation relative au passage des engins de chantier. |
|                         | Est-il source de bruit ?                       | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Impact temporaire et ponctuel pendant la phase de travaux (sur une duree de 3 mois environ)                                                                                                                                     |
|                         | Est-il concerné par des nuisances sonores ?    | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                 |
|                         | Engendre-t-il des odeurs ?                     | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                 |
|                         | Est-il concerné par des nuisances olfactives ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                 |
|                         | Engendre-t-il des vibrations ?                 | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                 |
|                         | Est-il concerné par des vibrations ?           | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                 |
|                         | Engendre-t-il des émissions lumineuses ?       | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Les modules pourront creer de legers effets de miroitement. Ces effets sont negligeeables a la vue du site d'implantation.                                                                                                      |
|                         | Est-il concerné par des émissions lumineuses ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                 |
|                         | Engendre-t-il des rejets dans l'air ?          | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Chaque annee, le projet permettra d'eviter l'emission de 250 tonnes de CO2eq. dans l'air par la production d'energie renouvelable.                                                                                              |
| Émissions               | Engendre-t-il des rejets liquides ?            | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                 |
|                         | Si oui, dans quel milieu ?                     | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            |                                                                                                                                                                                                                                 |
|                         |                                                |                          |                                     |                                                                                                                                                                                                                                 |

| Incidences potentielles            |                                                                                                                                             | Oui                      | Non                                 | De quelle nature ? De quelle importance ?<br>Appréciez sommairement l'impact potentiel                                                                                                                                                                                           |
|------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|-------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Émissions                          | Engendre-t-il des effluents ?                                                                                                               | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
|                                    | Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?                                                                  | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| Patrimoine/Cadre de vie/Population | Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?                                    | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | L'aire d'étude éloignée compte 5 Monuments historiques. Le site du projet se trouve en dehors de tout périmètre de protection de site inscrit ou classé, ou de Site Patrimonial Remarquable. Le site le plus proche est éloigné de 2,3 km, l'enjeu sur le patrimoine est faible. |
|                                    | Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                                                                  |

## 6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

☐ Oui ☒ Non

**Si oui, décrivez lesquelles :**

---

### 6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

---

---

### 6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

---

---

### 6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Plusieurs mesures ainsi qu'une démarche ERCA ont été appliquées afin d'éviter les impacts du projet sur son environnement. En premier lieu, le choix d'un site dégradé : le site est une ancienne portion de route et est particulièrement anthropisé. Les choix de conception du projet se sont appuyés sur un inventaire faune, flore et milieux naturels. Une mesure d'évitement des zones à enjeux permet de limiter l'emprise du projet à 1 ha d'implanter les aménagements sur les habitats « Dépôts de matériaux, friches et milieux bétonnés » et éviter les bosquets et fourrés au sud de la zone d'implantation potentielle. Des mesures de réductions ont été définies, parmi lesquelles : - l'adaptation du calendrier des travaux aux enjeux de biodiversité - le choix d'une structure de fixation en pieux battus - l'entretien du site hors des périodes sensibles - la mise place d'une clôture perméable à la petite faune - les choix d'implantation des tables espacées de 3 à 4 m. Et enfin, une mesure d'accompagnement, par la plantation d'un linéaire de haie le long de la route du Moulin d'Yvray, sera bénéfique pour tous les groupes de faune et permettra de masquer le parc au hameau riverain. L'ensemble de ces mesures est détaillé dans la notice d'incidences.

## 7 Auto-évaluation (facultatif)

**i** Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le site du projet est localisé sur la commune d'Etriche (49330), en Maine-et-Loire, aux abords de grandes infrastructures de transport (voie ferrée reliant Le Mans à Angers, route départementale RD 89), la Zone d'Activités du Perray et la Zone d'Activités La Gare au nord. Le site de la Gare est particulièrement anthropisé : c'est une ancienne portion de route, qui a été impactée par les travaux de construction de la RD 89 et la création de l'ouvrage d'art au-dessus de la voie ferrée. Il a ensuite été utilisé par une scierie pour y stocker bois et grumes. Le terrain n'est pas propice à accueillir d'autre activité, notamment agricole. Il est recensé dans le document-cadre comme zone éligible à l'étude d'un projet photovoltaïque au sol. Le site du projet se trouve en dehors de tout périmètre de protection de site inscrit ou classé, ou de Site

## 8 Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

| Objet |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                          |
|-------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|
| 1     | Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | <input type="checkbox"/> |
| 2     | Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | <input type="checkbox"/> |
| 3     | Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | <input type="checkbox"/> |
| 4     | Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | <input type="checkbox"/> |
| 5     | Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé                                                                                                                                                                                                                                                                            | <input type="checkbox"/> |
| 6     | Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau | <input type="checkbox"/> |
| 7     | Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | <input type="checkbox"/> |

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou petitionnaire

*i* Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

| Objet |  |                          |
|-------|--|--------------------------|
| 1     |  | <input type="checkbox"/> |
| 2     |  | <input type="checkbox"/> |
| 3     |  | <input type="checkbox"/> |
| 4     |  | <input type="checkbox"/> |
| 5     |  | <input type="checkbox"/> |

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables ☒

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☒

Nom

Prénom

Qualité du signataire

À

Fait le  /  /



Signature du (des) demandeur(s)